



Ponçage marbre partie commune: Ag ou syndic ?

Par **alexantoine**, le **03/12/2020** à **17:33**

Bonjour,

Notre syndic nous informe que la société de ménage procédera à un ponçage et une cristallisation du marbre en janvier.

Est ce que cela relève de la décision du syndic ou un vote en AG est-il nécessaire ?

Merci à tous !

Alex :)

Par **youris**, le **03/12/2020** à **18:13**

bonjour,

qui est à l'origine de cette proposition ? le conseil syndical ?

Le syndic peut faire engager des dépenses d'entretien et réparations courantes des installations existantes.

dans le budget, il doit y avoir une ligne "entretien et petites réparations avec un montant que vous votez chaque année et le syndic doit respecter.

le syndic ne peut pas dépasser cette limite.

chaque année, vous votez également un montant à partir la consultation du conseil syndical est obligatoire.

salutations